

vice de garde de qualité en assurant le développement de l'enfant.

que le parent est le premier agent de son enfant et qu'il est compétent.

au parent toutes les informations sur son enfant.

difficulté avec l'enfant, collaborer et trouver des solutions avec le parent.

parent et lui permettre d'exprimer ses craintes et ses interrogations.

à la RSG toutes les informations sur le quotidien de son enfant.

difficulté avec l'enfant au service de garde, chercher des solutions avec la RSG.

que le groupe est composé de plusieurs enfants et tous les mêmes droits.

aider à la RSG de faire des choses à sa

conformément aux règlements et aux règles de vie du service.

responsabilités sont bien établies et encourager les parents à établir une bonne relation

- La barrière linguistique, culturelle ou religieuse.
- Les préjugés.
- Les conflits de valeurs éducatives.
- Le manque de temps.
- La tendance à déléguer ses obligations.
- Le jugement.
- La charge émotionnelle.
- La mauvaise compréhension (perception erronée).



**Comme dans une recette, la communication a besoin des bons ingrédients pour être gagnante !**

### La confiance naît de la confiance

Ce sentiment est souvent malmené et pourtant, sans lui, le rapport à nous-mêmes, aux autres et à la société est altéré. Sans confiance, la relation est dominée par la méfiance et le doute et mène à un cul-de-sac. Tandis qu'avoir confiance en l'autre, c'est lui accorder de la bienveillance et du crédit. La relation peut alors devenir saine.

### Des outils

Le message que l'on veut transmettre doit être clair. La communication doit être honnête et constante.

une équipe que vous formez et ils contribuent au respect mutuel.

Comme vous avez choisi un service de garde pour votre enfant, alors probablement que la responsable de garde et les services qu'elle offre vous conviennent et rejoignent vos valeurs. Il faut alors instaurer des bonnes bases de communication que vous entretenez avec la responsable de garde. Pour que votre enfant arrive à créer un bon milieu, il doit impérativement sentir un bon milieu entre ses parents et l'éducatrice. S'il sent que ce n'est pas le même sens pour assurer son bien-être et se sentir sécurisé. Définissez vos objectifs avec la responsable de garde, soyez ouvert, réceptif, collaborateur et respectueux de la RSG et surtout, faites-vous confiance !

*Bon travail d'équipe*

Geneviève Lemay, conseillère à

## Maladies qui agacent !!!

Un jour où votre enfant a une maladie est souvent un dur moment pour la famille. La contagion des maladies et des microbes en service de garde. S'il était possible de prévenir et même d'éliminer ces petits virus, ce serait la joie... heureusement cela fait partie de la vie de l'enfance !

Le lever un matin et de réaliser que son enfant est une fois malade cette semaine et que c'est une autre journée de congé. L'idée de votre enfant aller à une clinique bondée n'est pas toujours agréable parfois nécessaire.

Il n'est pas si malade et peut-il participer aux

activités de le garder avec moi?

activités? Combien de jours devrai-je le

Autant de questions que chaque parent se pose lorsque survient une maladie infantile. Dans cette édition de l'Info Parents nous tenterons de vous aider à y voir plus clair.

C'est une situation complexe où parfois le manque d'information et la peur d'être malade à son tour entre en ligne de compte. Le parent d'un enfant qui n'est pas malade ne souhaite pas nécessairement que son enfant passe la journée au service de garde. Que peut-on faire pour éviter le plus possible les malentendus et les maladies ?

Votre RSG peut parfois, elle aussi, être, dans une drôle de position. Accueillir un petit coco fiévreux un matin sachant qu'il va peut-être contaminer les autres, qu'il a peut-être un virus ou une maladie infectieuse... Mais peut-être pas... n'est pas non plus toujours facile à distinguer.

Il est certain qu'un enfant qui n'est vraiment pas bien est mieux chez lui, dans sa maison, pour reprendre des forces rapidement. Par contre tant que votre enfant est en mesure de participer aux activités de la journée, vous pouvez le laisser au service de garde; quelques maladies demandent l'exclusion des enfants **mais pas toutes**. Pour les connaître vous pouvez consulter le guide "L'enfant et la maladie en service de garde"



à votre famille qui se tiendra le 20 juin par Prévost. L'équipe de La trottinette responsables de garde en milieu familial et Les p'tites tounes aussi, L'information sera bientôt disponible de garde.

- Changement de couche : pour vous éviter les problèmes gastro, un lavage de mains fréquent et un changement de couche, est très efficace
- Être empathique à la situation des parents et de la RSG du service de garde et communiquer avec elle.